



Langueville

2023

Edito

Mes chers concitoyens,



A l'aube de cette nouvelle année, je tiens du fond du cœur à vous adresser mes vœux les plus sincères.

Que 2023 vous apporte, à vous et à vos proches, tout ce que vous pouvez souhaiter, la santé bien sûr, mais aussi les petites joies qui ensoleillent le quotidien.

Je ne sais pas si dans le contexte national si difficile qui n'épargne personne ces vœux pourront se réaliser, mais soyez certain que grâce à l'engagement de tous, vos élus continuent d'œuvrer pour que notre commune soit conviviale et agréable à vivre.

Afin d'assurer des finances communales saines, nous suivons un chemin vertueux, qui s'est traduit par des décisions qui s'inscrivent dans la responsabilité énergétique dont nous devons tous faire preuve. Nous avons donc fait le choix, pendant la période des festivités d'animer un « Beau marché de Noël », mais de ne pas décorer notre village.

2023 débute et avec elle, nombre de projets que les élus et moi-même sommes heureux de porter. Tous ont un point commun, améliorer votre cadre de vie et répondre à vos besoins.

C'est le cas pour l'enfouissement de l'ensemble des réseaux d'éclairage et de communication des rues Marcel Rignault et André Pineau.

L'agrandissement et l'aménagement du cimetière, la réhabilitation et la mise aux normes thermiques de la salle des Arches, les aménagements de sécurité des rues André Taton et du Docteur Guelton, du pont de la rue de l'Amourée, font l'objet de demandes de subventions et les travaux pourront commencer dès que nous aurons

les notifications.

Oui, en 2023, nous allons continuer de protéger, de préserver et de valoriser notre village, mais nous savons bien que de tous les projets, il en est un qui reste un véritable casse-tête. Il s'agit bien entendu de la friche industrielle pour laquelle nous aurons des décisions difficiles et courageuses à prendre.

Pour conclure ce propos, je voudrais remercier particulièrement mes collègues du conseil municipal, qui m'accompagnent et qui s'investissent dans la gestion de notre commune. N'hésitez pas à les solliciter, à me solliciter afin de nous faire part de vos remarques et suggestions qui feront toujours l'objet d'une attentive bienveillance.

Très bonne année à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers.

Philippe FORTIN

Conseil Municipal



Philippe FORTIN
Maire

Adjoints



PICCOLO
Francis
1^{er} adjoint
délégué aux travaux



CIOTTI
Martine
2^e adjointe déléguée
au cadre de vie et aux
affaires scolaires



MUGNEROT
Philippe
3^e adjoint délégué à la
communication



NIBAULT
Géraldine
4^e adjointe déléguée
aux affaires sociales



MOUTAMA
Jean-Claude
5^e adjoint délégué à
l'animation

Conseillers municipaux



BACHET
Marcel



SAMSON
Corinne



GARNIER
Françoise



BAËTA
Marie-Christine



ROBOT
Hervé



HUON
Sylvine



DI STASIO
Gérard



BALARD
Brigitte



FAUCHEUR
Jérôme



DELICOURT
Marcelyne



HERISSON
Dominique



HEMON
Céline



BERNIER
Cyril

Centre de santé

Lutter contre les déserts médicaux : Une urgence de santé publique



L'offre de soins de premier recours dans notre canton de Provins est de plus en plus préoccupante. La pénurie de médecins généralistes est un fléau. Le constat est simple. Nos habitants vivent dans un désert médical qui s'intensifie un peu plus chaque année. L'espérance de vie y est plus faible, des écarts jusqu'à huit années ont été relevés selon les territoires franciliens.

De 37 médecins généralistes en 2009, il n'en reste à ce jour qu'une vingtaine pour un bassin de population de 60 000 habitants.

Face à cette tendance lourde, l'immobilisme était coupable et pour cette raison un collectif composé de professionnels de santé et d'élus s'est mobilisé pour créer dans notre commune de Longueville un centre de santé afin de garantir l'accès à la santé pour tous.

Compte tenu de l'impossibilité d'accueillir sur notre territoire un médecin qui exercerait sous forme libérale, il a été décidé de recruter un médecin généraliste et une sage-femme salariés.

Ouvert à tous, la patientèle afflue de la plupart

des communes du Grand Provinois. Il a été réalisé depuis le 1er janvier 2022, au 30 septembre 3 118 consultations

Communauté de communes du Provinois

1 332 consultations soit 42,72 %

Dont Longueville 536 soit 17,19 %

Communauté de communes du Bassée Montois

1331 soit 42,69 %

Communauté de communes de la Brie Nangisienne

157 soit 5,04 %

Communauté de communes du Pays de Montereau

41 soit 1,31 %

Autres communes Autres départements

257 soit 8,24 %

Nous nous réjouissons du nombre important de patients qui ne cesse d'augmenter. Toutefois le modèle économique est fragile, les charges fixes de la structure ne sont pas couvertes par les recettes des consultations. A ce jour, le besoin de financement est pris en charge par la seule commune de Longueville.

Aussi, afin de pouvoir pérenniser ce centre, une contribution financière est indispensable. Elle pourrait prendre la forme d'une subvention versée directement par les communautés de communes, à défaut par les communes elles-mêmes.

Pour réussir, nous avons besoin de mesures courageuses et d'un fort volontarisme politique.

La Friche industrielle

La communauté de communes du Provinois en lien avec la commune de Longueville a confié un mandat d'études pré-opérationnelles à Aménagement 77 afin de déterminer un programme d'aménagement.

Les études engagées s'articulent autour de trois phases :

- Une phase de diagnostic et d'analyse du site (réalisée de 09/ 2021 à 01/2022)
- L'élaboration de scénarios d'orientations d'aménagement et de programmation (02/2021 à ce jour)
- La réalisation d'un plan guide sur la base du projet retenu

Actuellement, seules les phases 1 et 2 ont été menées. La commune de Longueville a fait part de son souhait d'un nombre de logements à construire bien moindre que celui proposé.



Toutefois, compte tenu des coûts très importants de dépollution et de démolition, le besoin de soutien financier est très important et il sera nécessaire de pouvoir mobiliser près de deux millions d'euros afin d'entreprendre la réhabilitation du site. Cette réalité s'imposera dans les arbitrages que nous devons réaliser.

Zéro phyto

Le Zéro pesticide implique de changer notre regard sur cette nature retrouvée

Pour bon nombre de nos concitoyens, des herbes sur les trottoirs évoquent le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »). Aussi, nous devons modifier l'image de la nature dans la commune. Pour ce faire, un travail de fond est à réaliser auprès de chacun pour intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par

l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

Une herbe qui pousse sur le trottoir n'est plus "sale", elle est la conséquence d'une rivière plus "propre".

C'est notre regard sur notre environnement qu'il faut changer.



La friche et la sécurité publique

La mise en sécurité du bâtiment qui menaçait de s'effondrer sur la voie publique était une obligation qui a nécessité une fermeture de la rue Marcel Rignault pendant presque deux mois. En effet, la charpente en bois de la toiture était dans un état de dégradation très avancée et risquait d'emporter l'intégralité de la toiture.



Cette opération n'est pas anodine pour la commune, c'est une facture de 90.000 € que nous devons régler. Nous avons sollicité des aides de la part de l'Etat, de la région, du département, mais dans l'instant nous attendons les décisions.

Eclairage public : Une décision rationnelle

Compte tenu de la hausse du coût des énergies, la réduction de l'éclairage public nocturne a été mise en place depuis le 19 septembre, comme dans bien d'autres communes. A ce

jour, aucun désordre réel ne semble résulter de cette mesure, salubre pour l'environnement et source d'économies substantielles en cette période de crise énergétique.



Cérémonie du 11 novembre : Hommage à Christian SCHUH

Vendredi 11 novembre, place du souvenir, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice. Outre la mémoire des Poilus, mais aussi de deux soldats morts au Mali en 2022, l'assemblée présente s'est recueillie à la mémoire de Monsieur Christian SCHUH. Président de l'amicale des anciens combattants pendant de très longues années, il a œuvré sans

relâche pour transmettre aux plus jeunes le devoir de mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

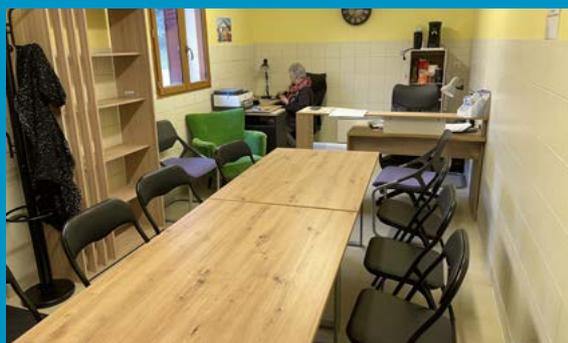


Un espace de vie sociale a ouvert ses portes

Afin de renforcer le lien social dans notre commune, une structure dénommée EVS s'est installée au stade René Duval et est gérée par l'association « Forum du Pays Proinois ».

Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

Un EVS est une structure d'animation de la vie sociale qui contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne. Il réunit des personnes sur un territoire et pose des principes et valeurs du vivre-ensemble tels que le respect, la laïcité et la solidarité.



Contact / renseignements :
forumpaysproinois@gmail.com

Un bel après-midi pour nos anciens.

Dans un esprit convivial et chaleureux, près de 120 personnes se sont retrouvées à la salle des Arches pour partager un délicieux repas offert par le comité d'entraide et la commune.

Ce traditionnel rendez-vous était très attendu par nos aînés. Il a permis à Simone AUBRY, la présidente du comité d'entraide, à Géraldine NIBAULT la maire adjointe aux affaires sociales et à Philippe FORTIN le Maire d'échanger avec le plus grand nombre, au gré du tour de tables.

Nos aînés ont apprécié le bon repas proposé par le comité d'entraide dans une atmosphère musicale et photographique où chacun a pu repartir avec un tirage photo.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'un prochain !



Inauguration de la place de l'Europe



Le 14 juillet en présence d'une délégation Italienne, il a été procédé à l'inauguration de la place de l'Europe.

Aujourd'hui, dans un monde globalisé, il est manifeste que nous aurons toujours besoin de plus d'Europe. Les évolutions dans de très nombreux domaines, nécessitent et nécessiteront une coopération européenne toujours plus importante pour rivaliser avec le reste du monde.

La population des pays est un facteur clé dans la compétition mondiale. Comment lutter face à des pays comme la :

Pays	Nombre d'habitants
Chine	1 448 471 000
Inde	1 406 632 000
Etats unis	334 805 000
Indonesie	279 135 000
Pakistan	229 489 000
Nigeria	216 747 000
Bresil	215 354 000
Bangladesh	167 886 000
Russie	145 806 000
Mexique	131 563 000

Source ONU 2022

La France c'est 68 millions et l'Italie 60 millions. Nos pays n'arrivent qu'en 22e et 25e positions au classement des populations.

Alors que les 27 pays de l'union européenne

regroupent 447 millions et cela nous place en troisième position, derrière les deux géants.

Il reste malgré tout beaucoup à faire, comme organiser la citoyenneté européenne, décider de la convergence des politiques sociales et fiscales, et surtout donner davantage de lisibilité sur la gouvernance et les institutions de l'union européenne.

Alors ici à Longueville, pourquoi une place de l'Europe ?

Pour donner du sens à nos actes, après le jumelage que nous avons réalisé, il est important de valoriser l'image de l'EUROPE face à un euroscepticisme grandissant. Toutefois, celui-ci est loin d'être généralisé et partout en France, partout en Europe, des europhiles développent des attitudes pro-européennes qui peuvent nous rassembler.

Ancrer le nom de l'Europe, ici à Longueville est un message fort pour notre population, pour nos populations.

Hommage à Joris-Karl Huysmans : Écrivain et critique d'art français.

A l'initiative de Monsieur Bernard Deprez, président de Culture et patrimoine et de Monsieur Frédéric Anton, un lecteur passionné de JK Huysmans, une plaque commémorative a été déposée sur un contre-fort de l'église Saint-Menge de Lourps en présence des membres de l'association et du conseil municipal.

En effet, Joris-Karl Huysmans séjourna à Lourps de nombreuses fois. C'était un écrivain et critique d'art français, qui s'attacha à ce hameau de Longueville dès 1881, alors qu'il logeait quelques jours à Jutigny, un village proche. Il revint à Lourps à plusieurs reprises jusqu'en 1885, et en fit littérairement le berceau de Jean Floressas des Esseintes, personnage



principal d'A Rebours (1884), et lieu de l'action d'En Rade (1887).

J.-K. Huysmans est un auteur majeur dans le paysage littéraire français et comme l'a dit Monsieur Anton lors de son allocution, presque 120 ans après sa mort, la mémoire du génial écrivain reste vive.

Pour aller plus loin : www.jk-huysmans.org

Journée citoyenne : Peu de personnes concernées

Comme chaque année, une équipe de volontaires, trop peu nombreuse, s'est retrouvée place de la mairie pour nettoyer notre village. Equipés de sacs, de gants et de pinces, c'est dans la bonne humeur qu'il a été ramassé de quoi remplir un camion entier.

Cette action avait pour but de sensibiliser chacun à la propreté de notre village. En effet, l'amélioration de notre cadre de vie

et l'embellissement de notre commune est l'affaire de tous. Il est extrêmement important que chacun se sente concerné et nous vous remercions de contribuer activement au maintien de la propreté de notre commune.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 mars, à 9 heures, salle la Voulzie.



Application CityAll

CityAll est une application mobile pour informer et échanger avec les administrés en temps réel. Elle permet d'alerter le citoyen, via des notifications « push », comme par exemple des alertes de sécurité, sanitaires, météorologiques etc...

Elle permet également le rappel d'événements ou de travaux sur la commune. Elle autorise aussi une utilisation directe par les administrés, comme une déclaration d'incident sur la voirie, une chute d'arbre ou une incivilité. En outre, c'est un outil de dialogue entre les citoyens et la municipalité.

A noter que les informations du panneau lumineux sont accessibles sur l'application.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

La bibliothèque de Longueville

- Elle est gratuite
- Elle se situe au 1^{er} étage de la mairie, mais facile d'accès
- Elle est ouverte le mardi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 15h à 18h, fermée pendant les vacances scolaires
- Elle fait régulièrement une place aux petits nouveaux dans ses rayons

Béatrice BAUGÉ et Brigitte BALARD seraient heureuses de vous y accueillir.



Contact : bibliotheque-longueville@orange.fr

Résidence Autonomie Les Jardins du Marais



La résidence autonomie « Les Jardins du Marais » propose en location 60 logements de 30 à 60 m² dans un environnement calme et arboré.

Notre établissement dispose de services intégrés d'accompagnement à la vie sociale tels que : l'animation, la restauration, la blanchisserie, l'aide administrative...

L'accès à ces logements est :

- Réservé aux personnes âgées autonomes et/ou en situation de handicap en recherche de sécurité, de services et de lien social.
- Soumis à conditions de ressources,

- Éligible à l'aide au logement de la CAF.

Nous disposons actuellement de quelques places disponibles, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir plus d'informations concernant nos prestations.

Les Jardins du Marais

14 rue Henri Fouilleret 77650 Longueville
01.64.08.60.90

residence.longueville77@gmail.com

Présidente : Mme Simone AUBRY

Directrice : Mme Jeanne OND

La pensée citoyenne

La municipalité de Longueville a décidé de diffuser chaque semaine sur l'ensemble de ses supports de communication une pensée citoyenne.

L'objectif de cette communication régulière et répétée est de contribuer à la citoyenneté de la population. Parce qu'il est évident que nous assistons tous, lentement, à une dégradation profonde des valeurs de notre République, nous ne pouvons pas dire que nous ne pouvons rien faire.



La politesse est la première vertu et l'origine peut-être de toutes.



Nous ne pouvons pas accepter la banalisation de la violence, de la délinquance, de la montée progressive de l'irrespect tant chez les petits que chez les grands.

Bien sûr dira-t-on, c'est aux parents, c'est à l'école d'éduquer, mais pas qu'à eux. C'est aussi à nous tous, de répéter, de répéter et de répéter encore, les valeurs du bien vivre ensemble.

L'exemplarité n'est pas une gageure, c'est un devoir citoyen.

Marché et animations de Noël à Longueville

La tradition tient bon, le marché de Noël à Longueville est devenu un rendez-vous incontournable. De nouveau, chalets en bois, sapins illuminés, guirlandes scintillantes, vin chaud et parfums d'épices ont créé une ambiance unique.

Professionnels, artisans, associations, écoles, étaient présents pour le plus grand bonheur

de tous. Les animations étaient nombreuses, répertoire musical des Christmas Ladies, distribution de cadeaux par le père Noël, photographie pour chaque enfant, chants de Noël par les élèves. Tout cela nous a fait vivre des moments féériques au cœur de la magie de Noël.



Festi'Marché : Un début prometteur

Afin de pouvoir offrir un service supplémentaire à ses habitants, la municipalité a souhaité créer une nouvelle animation commerciale en 2022. Le premier vendredi de chaque mois, de 16 h à 20 h, la commune privatise la place Simone Veil pour réaliser son marché du soir. Maraîcher, boucher, boulanger, poissonnier, vendeur de saucisson artisanal, producteur de miel et autres commerces et artisans locaux se retrouvent dans une ambiance musicale pour le plus grand plaisir des consommateurs.



Tous les premiers vendredis de chaque mois



Marché Animation musicale Restauration sur place



Collecte des bouchons

La commune de Longueville est solidaire de la collecte des bouchons.



Avec l'association « Un bouchon : un espoir ».

L'association « un bouchon : un espoir » a pour principale mission de collecter des bouchons en plastique des boissons que peuvent boire les enfants (bouteilles d'eau, de lait, jus de fruits, soda).

Vous pouvez déposer vos bouchons en mairie qui se chargera de les récupérer et de les déposer à l'association.

Plus d'informations :

Association « un bouchon : un espoir » 81, rue du Réveillon à Brunoy

Tél : 01.60.46.39.88 - site : <http://bouchon.espoir.free.fr>

Le tri se simplifie : De nouvelles consignes depuis le 1^{er} janvier 2023

De nouvelles consignes entrent en vigueur en matière de tri sélectif. Des consignes plus simples, en ouvrant la poubelle jaune à de nouveaux types de déchets.

Une manière d'encourager les particuliers à redoubler d'efforts.

Finis le casse-tête de savoir dans quelle poubelle jeter son yaourt. Depuis le 1^{er}

janvier 2023, tous les emballages plastiques sont désormais à déposer dans le bac jaune.

À présent, tous les emballages plastiques sont concernés, du pot de yaourt au tube de dentifrice en passant par le film alimentaire et tous les emballages métalliques, de l'opercule de bouteille à la gourde de compote en passant par la capsule de café.



Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté. Entre voisins, restons courtois !



Abandonner des déchets : Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

Déjections canines : Préservons les espaces aménagés pour les enfants, les espaces verts



et également les trottoirs, allées et impasses dans le respect des riverains.

Nous faisons appel au sens civique des propriétaires de chiens et nous rappelons que ramasser les déjections canines de son chien est une obligation.

Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3^e classe de 68€ ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450€.

Animaux domestiques : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1^{er} juillet 1999.

Bruit - nuisances sonores – Horaires des activités bruyantes effectuées par les particuliers



Les bruits provenant de chaînes Hi-fi, de téléviseurs, d'appareils de radio, de hauts parleurs, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés aux locaux d'habitation ne doivent pas être audibles du voisinage entre 22h et 7h.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

**Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Stationnement : Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Comment passera une maman avec sa poussette ou un handicapé avec son fauteuil roulant si un véhicule est garé sur le trottoir ? Tout est question de comportement citoyen !

Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !

Neige, verglas, feuilles : A l'automne, il appartient aux propriétaires et aux locataires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin. Le brûlage à l'air libre étant interdit, les végétaux pourront alimenter un compost ou être apportés à la déchetterie. Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige devant leur habitation. En cas d'accident, vous pouvez être tenus pour responsables. Une personne accidentée peut entreprendre des poursuites contre le riverain négligeant car "chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence". Code général des collectivités territoriales et Règlement sanitaire départemental.

Propreté : Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines! Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue sales !

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments. Il en est de même pour les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, les mauvaises herbes en bordure de propriété, les endroits de passage en cas de neige ou de verglas : leur nettoyage et leur déblayement incombent aux résidents immédiats.

Grilles et avaloirs bouchés : Rien ne doit être jeté dans les caniveaux et les avaloirs qui puisse nuire à leur fonction, en particulier des résidus de ciment.

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler : Le brûlage des déchets verts constitue, pour certains administrés, une habitude persistante.

Mais il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750€.

Planter sans dépasser : Les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons sur les trottoirs et que les branches ne viennent pas toucher les câbles E.D.F et France Télécom.

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.



Les violences conjugales sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre.

Si vous êtes victime et que vous signalez les faits, vous pouvez être aidé et protégé. Vous pouvez bénéficier de l'aide et de la protection quelle que soit votre nationalité et quelle que soit la durée de votre séjour en France.

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide>

Assistantes maternelles agréées

ALOUI Imen	7 rue Jules Degond	09.50.57.77.99 / 06.52.43.46.25
BOIRA Valérie	3 chaussée du Noyau	09.53.19.02.63 / 06.74.68.31.13
FOYART Céline	11 rue du Clos de la Martine	01.78.79.56.49 / 06.42.89.52.65
GARNIER Françoise	35 rue du Docteur Guelton	06.80.23.64.08
GAUJARD Nadine	36 rue de l'Amourée	01.60.58.30.29 / 06.47.46.25.29
LABORIE Laurine	27 rue Haute	01.78.79.23.25 / 06.89.36.78.14
LE GALLOU Milena	12 rue Louis Platriez	06.66.79.61.56
LOBRY Hélène	12 rue André Taton	06.17.48.94.88
MARCHAL Nelly	28 rue de la Martine	09.81.86.03.57 / 06.70.36.69.31
MENNERET Marina	16 rue du clos de la Martine	09.51.92.86.81 / 06.70.21.35.01
REY Katia	13 rue du Dragon	01.64.01.00.31 / 06.60.69.32.11
SAMSON Corinne	64 rue de l'Amourée	01.60.58.34.42 / 06.82.14.43.46

Zones de rencontre : Un peu de pédagogie



En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace, les piétons et les véhicules. A Longueville, une zone de rencontre existe au droit de la gare.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Il s'agit d'une voie affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et sont prioritaires sur les véhicules.

La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus), mais sont limités à une vitesse de 20 km/h

Bon à savoir

Les autos du cœur ... Pour ne laisser personne au bord de la route

Faites don de votre voiture aux autos du cœur. Le véhicule sera remis en état et sera donné aux plus défavorisés.

L'association Les Autos du Cœur dispose d'agences dans toutes les régions. Vous pouvez donc laisser votre véhicule près de chez vous, les responsables se chargeront de le récupérer.

Vous pouvez donner : une voiture, un deux-roues (mobylette, scooter ou moto), un petit utilitaire, roulant, non accidenté, avec ou sans le contrôle technique. L'association se chargera des formalités en préfecture.
Vous n'avez rien à faire, ni à payer.

L'association Les Autos du Cœur se chargera des réparations et du passage au contrôle technique.

<http://www.lesautosducoeur.fr/>



La solidarité par la téléassistance

Un besoin de parler, une chute, un malaise....
La téléassistance est un moyen fiable et rapide qui permet de gérer toutes ces situations.

Grâce à elle, on peut rester à son domicile en toute sécurité.



La commune peut vous aider dans vos démarches pour obtenir des subventions

Contact pour tous renseignements :

Secrétariat de mairie
Tél : 01 64 08 61 33

Personnes fragiles : Faites-vous connaître au CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) tient un registre des personnes vulnérables habitant la commune. Ce fichier permet aux agents communaux de prendre régulièrement des nouvelles des personnes fragiles (personnes âgées ou handicapées) et se dé-

placer à leur domicile notamment en cas d'épisodes de grand froid ou bien de canicule.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire vos proches, **en contactant le CCAS au 01 64 08 61 33**



Pour aider à la mobilité, pensez au PAM

Le service PAM 77 est un service de transport collectif payant, destiné aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Ce service permet aux usagers de se déplacer « d'adresse à adresse », avec prise en charge et dépose sur le domaine public, pour assurer des déplacements réguliers ou occasionnels. Les transports se font dans toute l'Île-de-France.



Contact : tél 01.64.10.69.00

ou

mail contact@pam77.iledefrance-mobilites.fr

Aide pour financer le BAFA (brevet aptitude aux fonctions d'animateur)

Pour permettre aux jeunes longuevillois qui seraient attirés par l'animation, la municipalité, via son comité d'action sociale aide au financement du BAFA à hauteur de 180 euros.



Culture et Sports

Chèque sport et Culture pour les jeunes longuevillois âgés de 11 à 20 ans

Afin de permettre l'accès aux sports et à la culture des Jeunes longuevillois, la municipalité a décidé d'accorder une aide financière dans la limite de 25 euros pour les 11-20 ans.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de justifier d'une adhésion à une association sportive ou culturelle sur laquelle est indiqué le coût de la cotisation.

Renseignements utiles

MAIRIE



13 rue Henri Fouilleret 77650 LONGUEVILLE
Téléphone 01 64 08 61 33
courriel : mairie.longueville@orange.fr
Site(s) Internet de la mairie : www.longueville.fr – facebook.com/Longueville77

Horaires d'ouverture de la mairie de Longueville :
Du Lundi au Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Appels urgence



SAMU - 15
POLICE - 17
POMPIERS - 18

La Bibliothèque



1^{er} étage, Mairie de Longueville
Ouverte le mardi de 10h30 à 11h30
et le mercredi de 15h00 à 18h00
Fermée pendant les vacances
scolaires
☎ 06 79 55 38 28

Gare SNCF



Site internet Service voyageurs :
www.transilien.com

Parking de la gare



☎ 0 806 000 115
Courriel : service.clients@effia.fr

La Poste



☎ 3631

France SERVICE à la Poste de Longueville

☎ 01.60.52.20.28

Pharmacie



Pharmacie des Arches,
13 rue de l'Avenir
Carine PICCOLO
☎ 01 64 08 61 34

Résidence « Les Jardins du Marais »



Présidente : Madame Simone AUBRY
Responsable : Madame Jeanne OND
14 rue Henri Fouilleret

☎ 01 64 08 60 90

Courriel :
residence.longueville77@orange.fr

Médecins



Dr Jean-Jacques FUNDY
☎ 01 64 08 89 89

Dr Françoise Pagneux-Guillabert
☎ 01 60 67 47 82

Centre de Santé



Place Simone Veil
Dr Abdelkader BOUNAAMA

Mahoua BAMBA
Sage-femme

☎ 01 60 67 20 75

Cabinet d'Infirmières



☎ 07 60 40 12 01

19 rue de l'Avenir
Aline GRIES ☎ 06 07 95 95 57
Sandrine MINGAUD ☎ 06 60 64 86 01
Mélodie GRANDJEAN ☎ 06 59 57 81 25

Renseignements utiles

Cabinet d'Infirmiers



Christophe BRECHEMIER

☎ 06 19 34 42 73

Zelie HENRIOT

☎ 06 19 34 42 73

Ostéopathe



David VERCRUYSE

☎ 01 60 58 36 26

Maison d'accueil spécialisé



12 rue des Murs

☎ 01 72 10 32 30

Courriel :

mas-longueville@afaser.org

Écoles



Groupe Huysmans

Rue Henri Fouilleret

☎ 01 64 08 65 89

Groupe Marceau Couillet

Rue André Taton

☎ 01 64 08 67 50

Maternelle

Rue des Grands jardins

☎ 01 64 08 61 45

Presbytère



Rue Michel Gendron

☎ 01 64 01 65 02

Prêtre : Noah Medzo Timothée

Messe le mercredi et le vendredi
à 18h30

AFFINITY SERVICE



Portage de repas pour séniors

☎ 01 60 67 61 58

<https://affinity-services.fr/>

Facturation par la Communauté
de Communes du Provinois

ENEDIS dépannage

☎ 09 72 67 50 77

GRDF dépannage

☎ 0 800 47 33 33

Etat des routes 77



☎ 0 800 077 001

SUEZ

☎ 0977 408 408

Urgences SUEZ 24/24 - 7j/7

☎ 0977 401 143

SMETOM - GEEODE



Z.I. RD 619 77370 NANGIS

☎ 01 64 00 26 45

Courriel :

contact@smetom-geode.fr

Centre hospitalier de Provins



Route de Chalautre

77160 Provins

☎ 01 64 60 40 00

Urgences - S.M.U.R.



☎ 01 64 60 40 50

Gendarmerie de Provins



13 Rue du Colonel Arnaud Beltrame

☎ 01 64 00 00 21

Commissariat de Provins



Place du 29ème Dragons

☎ 01 60 52 21 30

Renseignements utiles

Sous préfecture de Provins



☎ 01 60 58 57 77
17, rue Sainte Croix
de 9h00 à 12h00
Fermé le mercredi

Trésorerie Principale de Provins

Centre des Finances Publiques

☎ 01 64 60 54 00
8, avenue André Malraux

Le Lundi : de 08h30 à 12h00,
Sans rendez-vous

Les Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 16h00

Sans rendez-vous le matin
et sur rendez-vous l'après-midi
Fermé le mercredi

Sécurité Sociale Provins

☎ 36 46
4 rue du Général Delort
Accueil ouvert à 10h00 le 3^{ème} jeudi du mois.
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
8h à 18h.

Pôle emploi Provins

☎ 39 49
10 rue de la Foire aux Chevaux
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00
Sur rendez-vous à partir de 13h15

CNAV

(caisse nationale d'assurance vieillesse)

☎ 39 60

Quelques adresses pour votre service :

Maison des solidarités

11, rue du Colonel Arnaud Beltrame
77160 Provins
☎ 01.60.52.51.00
Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Fermé le mardi matin

AMICIAL

Aide au quotidien pour tous

2 avenue Anatole France 77160 Provins
☎ 09.70.82.13.49
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
courriel : accueil@amicial.fr

Instance de Coordination Locale et Sociale (ICL)

2 avenue Rénier Acorre - Provins
☎ 01.60.67.67.15
courriel : ssiad.provins@orange.fr

Croix Rouge Française – Provins

11 Bis rue du Canal
☎ 06.14.51.21.59

Domicile service

Aide aux personnes âgées, aux personnes fragilisées, garde à domicile

24H/24, 24 bd du Tivoli à NANGIS
☎ 01.60.58.50.42
18 place St Ayoul à PROVINS
☎ 01.60.67.77.12

ADMR Provins

24 rue du Colonel Arnaud Beltrame à PROVINS
☎ 01.85.45.00.20
courriel : admr.provinois@fed77.admr.org

Fédération Soins à Domicile UNA. 77

7 rue Pierre Brun – MELUN
☎ 01.64.09.65.63

Pôle Autonomie du Provinois

Aides et informations pour les personnes âgées
Parc du Durteint, 9 rue Denise Marion à PROVINS
☎ 01.60.58.00.95

Les commerces et services



Epicerie BT MARKET

5 rue Marcel Rignault
tél : 01.78.79.41.47

Garage Les Fontanelles

place Simone Veil
tél : 01.64.08.69.84

Boulangerie BERNIER

9 rue Henri Fouilleret
tél : 01.64.00.29.46

Intermarché

rue de la Croix Brouillard
tél : 01.64.08.83.43

Salon de coiffure Edwige Création

12 rue Marcel Rignault
tél : 01.64.08.61.28

Pharmacie des Arches

13 rue de l'Avenir
tél : 01.64.08.61.34

Buffet de la Gare, tabac, presse

6 rue de Verdun
tél : 01.64.08.61.20

Café, tabac, presse

2 rue Henri Fouilleret
tél : 01.64.00.50.42

Armurerie de la Voulzie

14 rue Benjamin Baude
tél : 01.78.79.50.03

Pro et Cie - Sté MORIETTE

24 route de Bray
tél : 01.64.08.61.35

Ecole de Musique GLORY MUSIQUE

25 rue Marcel Rignault
tél : 06.09.20.57.57

Formation continue en Italien, Mme VERNATA

13 rue Marcel Rignault
tél : 06.64.96.99.77

Taxi

M. Stéphane BARAND
tél : 09 73 11 57 42

Agent mandataire en assurance

Mme Maya BENHAML
22 rue Louis Platriez
tél : 06.15.04.24.44

Taxi conventionné CPAM et or- ganismes d'assurance maladie ULYSSE

tél : 06.59.27.29.91

Les bons gestes au quotidien

Je respecte les jours et heures prévus pour l'enlèvement des poubelles et je les rentre dès leur ramassage.

Dans la rue, je dépose mes déchets et papiers dans les corbeilles publiques.

Je balaie régulièrement le trottoir devant ma porte.

Si je promène mon chien dans la rue, je le tiens en laisse et je ramasse ses déjections.

Pour de bonnes relations de voisinage et de bien vivre, je dis bonjour à mes voisins.

Je ne crache pas dans la rue pour des questions d'hygiène et de civisme.

Je respecte la tranquillité de mes voisins et je fais attention à ne pas faire trop de bruit

Sur la route, je respecte le code de la route et je fais preuve de prudence.

TARIFS DES SERVICES PUBLICS 2023

CANTINE - GARDERIE – ETUDE DIRIGEE	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
Cantine enfant	4,55 €	5,45 €
Garderie	2,70 €	2,95 €
Etude dirigée	2,70 €	2,95 €
Retard garderie ou T.A.P.	16,80 €	16,80 €
CONCESSIONS DE CIMETIERE		
Concession 15 ans	100,00 €	
Concession 30 ans	150,00 €	
Concession 50 ans	300,00 €	
CONCESSIONS SITE CINERAIRE		
Concession 15 ans	440 €	
Concession 30 ans	825 €	
Concession 50 ans	1265 €	
Accès au jardin du souvenir	50 €	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Echafaudages de pieds ou sur tréteaux, dépôts échelages - Echafaudages suspendus, bascules, etc... placés ou développant saillie sur la voie publique - Etais par groupe, palissades ou saillies susceptibles ou non de recevoir des affiches	Travée 4 m	22,00 € par semaine
Fermeture d'une rue à la circulation	Par jour	50,00 €
LOCATION SALLE DES ARCHES		
Particuliers LONGUEVILLOIS	le week-end	500 €
	la journée	300 €
	la demi-journée	200 €
Particuliers et associations domiciliés sur le territoire de la communauté de communes du Provinois	le week-end	1 000 €
Particuliers et associations domiciliés à l'extérieur du territoire de la communauté de communes du Provinois	le week-end	1 400 €
Cautions Matériel, ménage et sortie O.M.		700 € et 220 €
LOCATION SALLE LA VOULZIE		
Particuliers LONGUEVILLOIS	le week-end	450 €
	la journée	200 €
	la demi-journée	150 €
Particuliers et associations domiciliés sur le territoire de la communauté de communes du Provinois	le week-end	900 €
Particuliers et associations domiciliés à l'extérieur du territoire de la communauté de communes du Provinois	le week-end	1 250 €
Cautions Matériel, ménage et sortie O.M.		700 € et 220 €
ASSAINISSEMENT		
Assainissement	Part variable	
Part communale	1,00 €	
Part délégataire	1,89 €	
Tva 10 %	0,28 €	
Total T.T.C.	3,17 €	

ETAT-CIVIL

Naissances



Malonn PAYA NIFLORE né le 14.01. 2022
Lise BASTA née le 27.01.2022
Lélio MAILLET né le 14.01.2022
Benjamin DACQUAY né le 17.02.2022
Keny DOMISSE né le 30.03.022
Loïs LAURENT né le 15.04.2022
Mayron MARIN né le 25.04.2022

Malone GUÉRIN MACKOWIAK né le 27.05.2022
Eriola HYSEN née le 12.06.2022
Léandro DA SILVA INACIO né le 14.08.2022
Elena VOTTERO née le 21.08.2022
Lilouenn DEPETASSE née le 02.10.2022
Milan GIRAUD né le 06.11.2022

Mariages



Dogo Madeleine DJEGNE et Jean-Pierre GBALE mariés le 22 janvier 2022
Rebecca DEVA et Hari JALENDRAN mariés le 28 janvier 2022
Dilan ATABAY et Ilyas TERCAN mariés le 12 février 2022
Aline CIOTTI et Alexis CHIARAMONTE mariés le 04 juin 2022
Cindy IRAZUSTA et Jonathan CLARISSE mariés le 11 juin 2022
Hajar ZAGRI et Hichem BOURZIK mariés le 18 juin 2022
Alice BOUDOU et Hicham NADIFI mariés le 25 juin 2022
Marlène OUALLE et Claude HERVIER mariés le 02 juillet 2022
Aya OKOU et Christian REQUIER mariés le 13 août 2022
Sylvie DUBOIS et Franck CARRERE mariés le 20 août 2022
Aurore SAMSON et Arnaud JUMIN mariés le 24 septembre 2022
Mayia BENHAMLA et Ulysse NICOLAÏDIS mariés le 3 décembre 2022

Décès



Philippe FOURTIER décédé le 10 janvier 2022
André DOUINE décédé le 18 janvier 2022
Lydia BRZEGEWI épouse **GHANEM** décédée le 30 janvier 2022
Vincenza SCALICI veuve **GAGLIARDI** décédée le 1^{er} février 2022
Christian SCHUH décédé le 1^{er} avril 2022
Eusèbe DEGUENON décédé le 24 avril 2022
Jacqueline MICHOU veuve **GAY** décédée le 27 juillet 2022
Patrick ROY décédé le 12 septembre 2022
Chantal JACQUEMIN décédée le 25 septembre 2022

Dorinda RODRIGUES DA COSTA épouse **PEREIRA DE OLIVEIRA** décédée le 19 octobre 2022
Denise DELÉTER veuve **PERROT** décédée le 4 novembre 2022
Marie-Thérèse BILLY épouse **SOURBELLE** décédée le 8 novembre 2022
Lynda SCOTTO DI LIGUORI décédée le 10 décembre 2022
Emile EDO décédé le 13 décembre 2022
Pélagie NOWACK veuve **LEFEBVRE** décédée le 23 décembre 2022



La vie associative à Longueville

La diversité des associations longuevilloises et leurs nombreuses initiatives participent tout au long de l'année au rayonnement et à l'essor de notre commune.

Il convient de souligner le rôle essentiel de ces associations dans notre vie quotidienne, les bénévoles qui les animent ne sont jamais assez remerciés.

Leur engagement, leur dévouement et leur travail au service des autres doit servir de modèle.

N'hésitez pas, rejoignez-les. Le bénévolat c'est bon pour la santé.

FOYER RURAL LONGUEVILLOIS

Présidente Béatrice BAUGÉ

Contact et renseignements :
Béatrice BAUGÉ ☎ 06 79 55 38 28

SECTION THÉÂTRE ET VARIÉTÉS

Présidente Danielle FONTAINE

Création de spectacles cabaret, chants, danses sketches

Contact et renseignements :
Danielle FONTAINE ☎ 01 64 08 61 58

SECTION TENNIS DE TABLE

Président Thierry BALOSSIER

Loisirs et compétitions
Contact et renseignements :
Thierry Balossier ☎ 06 77 32 50 30

SECTION GYMNASTIQUE

Présidente Mme MODOLO

Gymnastique de détente
Contact et renseignements :
Michèle MODOLO ☎ 01 64 00 26 76
Eliane COMPERE ☎ 01 64 08 62 88

SECTION SCRABBLE

Présidente Béatrice BAUGÉ

Contact et renseignements :
Béatrice BAUGÉ ☎ 06 79 55 38 28

CULTURE ET PATRIMOINE

« LES AMIS DE LOURPS »

Président Bernard DEPRez

Animation de la chapelle de Lourps, concerts
Contact et renseignements :
Jeanne COTTEL ☎ 01 64 08 64 56

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président Gilles RENAULT

Protéger, entretenir la nature et poursuivre la tradition de la chasse
Contact et renseignements :
Gilles RENAULT, 3 rue Léon Gouelle Longueville
☎ 06 62 16 37 67

ENTENTE LONGUEVILLE - SAINTE COLOMBE - SAINT LOUP DE NAUD - SOISY-BOUY

Présidente Sylvine HUON

Ecole de football, loisirs et compétitions
Contact et renseignements :
Michel MOURAUD
☎ 06 74 63 75 46 ou 01 64 08 69 28
Dimitri COLOMBI ☎ 06 31 76 22 07

FEDERATION DES RETRAITÉS DU CHEMIN DE FER

Président Daniel ANDRE

Animation, conseil et soutien aux adhérents
Contact et renseignements :
Daniel ANDRE 3 rue du marais Besnard Longueville

ECOLE ET LOISIRS

Présidente : Stéphanie VILLEMIN

Animations, kermesse, voyages scolaires
Contact et renseignements :
Stéphanie VILLEMIN ☎ 06 62 84 70 55

CLUB « LES JONQUILLES D'OR »

Présidente : Josiane GOUDRY

Animations, voyages, lien social en faveur des personnes âgées
Contact et renseignements :
Josiane GOUDRY ☎ 06 25 59 88 82

GR - DANSE LONGUEVILLE

Présidente Claudine PRUDENT

Contact et renseignements :
courriel : longueville@grdanse.fr
Claudine PRUDENT ☎ 06 15 39 45 44

AJECTA

Président Guillaume GRISON

Contact et renseignements :
☎ 01.64.08.60.62 ou contact@ajecta.org

TOUS ENSEMBLE

Présidente Marcelle DEGUENON

12 rue du clos de la martine – Longueville
Contact et renseignements :
Marcelle DEGUENON ☎ 06 15 81 80 04

JLO-JUMELAGE

Président Guy NEGREVERGNE

Contact et renseignements :
Guy NEGREVERGNE ☎ 06 89 75 53 47

Atelier La Nature des Petits Curieux

Présidente Cécile CHOISI

Contact et renseignements :
Cécile CHOISI ☎ 06 75 06 14 73

FORUM DU PAYS PROVINOIS

Espace de Vie Sociale

Contact et renseignements :
forumpaysprovinois@gmail.com



Subventions en 2022 aux associations longuevilloises

Entente Longueville - Ste Colombe - St Loup de Naud - Soisy-Bouy	5 000,00	Club du 3 ^{ème} âge « Les Jonquilles d'Or »	500,00
Foyer Rural Longuevillois	1 500,00	A.J.E.C.T.A.	1 500,00
École et Loisirs	4 000,00	G.R. – Danse	750,00
Culture et Patrimoine	900,00	Jumelage Longueville Olevano	500,00
Comité d'Entr'Aide	8 000,00	La nature des petits curieux	400,00
Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	100,00		



Imprimé par L'Atelier Graphique - RCS Meaux 511 957 508 - www.atelier-very.com

Magazine d'informations de la Municipalité de Longueville

Siège : 13 Rue Henri Fouilleret - 77650 LONGUEVILLE
Tél. : 01 64 08 61 33 - Courriel : mairie.longueville@orange.fr
Site Web: www.longueville.fr - facebook.com/longueville77
Directeur de la Publication : Mairie de Longueville
Impression : L'Atelier Graphique - Vaux-le-Pénil

